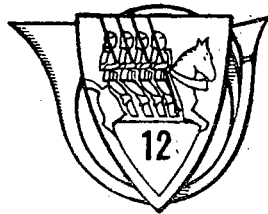


1015

AMICALE DES ANCIENS



DU 12<sup>E</sup> RÉGIMENT DE CHASSEURS

## S O M M A I R E

|  |        |
|--|--------|
| - Relations avec le 12ème Régiment de chasseurs. . . . .                         | Page 2 |
| - Compte-rendu des deux dernières Assemblées Générales<br>de l'Amicale . . . . . | 2      |
| - Décès de l'Adjudant-Chef RICHEPIN. . . . .                                     | 4      |
| - Décès de René SCHEWE . . . . .   | 4      |
| - Décès de Pierre PITEL . . . . .  | 5      |
| - Décès du Colonel LESNE. . . . .  | 5      |
| - Le Quartier Fabert. . . . .  | 7      |
| - Le Fort de la Ferté . . . . .  | 7      |
| - Notre Carnet de Famille . . . . .  | 14     |

-----

La correspondance doit être adressée :

- pour les membres de la Section de ROUEN : à Monsieur Jean LEGRIS,  
16, rue de la République à ROUEN (Seine Mne)
- pour les membres de la section de SEDAN : à Monsieur Martial  
MOYEN, ~~13~~, Av. des Martyrs de la Résistance à SEDAN, ou à :  
Monsieur le Commandant de GRETRY, 27, Av. Philippoteaux à  
SEDAN.

-----

Les cotisations, pour les membres de la Section de SEDAN,  
peuvent être remises directement au Trésorier, ou versée au  
C.C.P. 415-94 - Châlons-sur-Marne - l'intitulé suivant :  
Amicale Anciens du 12ème Régiment de Chasseurs, SEDAN.

-----

Amicale du 12ème Chasseurs  
=====

La rédaction du bulletin de l'Amicale doit beaucoup d'excuses à ses abonnés en raison du retard avec lequel paraît ce numéro. Plus de deux ans, en effet, se sont écoulés depuis la parution du n° 14. Et cependant des événements, heureux ou malheureux, intéressant l'Amicale, n'ont pas manqué de se produire depuis cette date.

La rédaction tâchera de faire mieux à l'avenir pour la satisfaction de tous.

--ooOoo--

Les rapports de la Section de Sedan de l'Amicale avec le Régiment du 12ème Chasseurs sont excellents, ils se concrétisent par des réunions où une franche amitié se donne libre cours. Sedan, de ce côté est plus favorisé que Rouen, qui ne peut profiter du même bien agréable voisinage, et nous le regrettons bien vivement. Pourquoi les Normands ne viendraient-ils pas nombreux un jour dans leur ancienne garnison pour faire connaissance de leurs successeurs dans le vieux quartier Fabert, qu'ils seraient sûrement heureux de revoir et où ils seraient chaleureusement accueillis par leurs actuels occupants.

---oo0oo---

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES de la SECTION de SEDAN

1° - Le 12 Janvier 1964 s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Amicale (Section de Sedan), au siège social, Café des Soquettes à Sedan, statuant sur les comptes de l'année 1963.

Après le compte-rendu moral présenté par notre Président, la parole est donnée au Trésorier qui expose, aussi clairement que d'habitude, la situation financière de l'Amicale.

Il est à déplorer la diminution du nombre des cotisants. Aussi, le Président demande aux membres présents d'inviter leurs camarades absents de se mettre rapidement à jour de leurs cotisations.

Après approbation des comptes, quitus est donné aux membres du Comité pour leur gestion.

Il est procédé, ensuite, au renouvellement des membres du Comité sortant statutairement.

Puis, le Commandant de GRETRY proposa au nom de l'Amicale, la Présidence d'Honneur de notre Association au Colonel FAIVRE d'ARCIER, successeur du Colonel CALVEL à la tête du 12ème Régiment de Chasseurs.

Le Colonel FAIVRE d'ARCIER, en acceptant cette proposition, remercia par des paroles où perçaient des sentiments de très réelle et affectueuse amitié.

L'assistance se rendit ensuite au quartier Fabert où elle fut accueillie par une délégation des officiers et des sous-officiers du 12ème Chasseurs.

Une gerbe de fleurs fut déposée à la plaque des morts de 1914/18 et 1939/45, pendant que la fanfare exécutait la sonnerie "Aux Morts" et que la garde rendait les honneurs.

Ensuite, tout le monde se dirigea vers l'Eglise St-Charles pour assister à la Messe célébrée, à 11 h.30, à la demande de l'Amicale et du 12ème Chasseurs actif, à la mémoire de leurs morts.

2° - Le 31 Janvier 1965, dans la petite salle du Café des Soquettes, s'est tenue l'Assemblée Générale de la Section de Sedan. A cette réunion avaient été conviés le Colonel FAIVRE d'ARCIER au Commandement du 12ème Chasseurs, le Lieutenant LALANNE, Président des Lieutenants et Sous-Lieutenants, et l'Adjudant-Chef CAT, Président des Sous-Officiers du Régiment.

S'étaient excusés, le Colonel MERAT, Les Commandants BAZAILLE et ETHUIN, le Lieutenant TOUZE, conseiller d'Ambassade à Léopoldville, et COSSE, résidant à Ouagadougou (Hte-Volta).

Le Commandant de GRETRY exprime ses voeux de bonne année aux membres de l'Amicale présents et absents et à leurs familles.

Puis il fait part des décès de l'Adjudant-Chef RICHEPIN, le 11 Novembre 1964 à 75 ans, de René SCHEWE, le 26 Décembre 1964 à 54 ans, de Pierre PITEL, le 8 Janvier 1965 à 55 ans, des Lieutenants de MAUPEOU et GUIMBEAU du 12ème Régiment de Chasseurs.

Il est observé une minute de silence pour honorer les Morts de l'Amicale, ceux de l'ancien et ceux du nouveau 12ème Chasseurs.

La parole est donnée au trésorier qui expose le compte-rendu financier.

Il est procédé à la réélection des membres sortants du Comité. Nos amis LAMOTTE d'ARGY, MILLET, Georges BAZAILLE et JACOB sont réélus.

Le Colonel d'ASTORG accepta avec une grande cordialité la proposition qui lui était faite de devenir le nouveau Président d'Honneur de notre Association. Dans ses remerciements, il exprima le souhait que se multiplient les réunions entre membres du 12ème Chasseurs et membres de l'Amicale, soit au Château Bas, soit au Quartier Fabert. Cette proposition a été accueillie avec enthousiasme et ne tardera pas à être mise en application.

En fin de séance, les comptes financiers ont été approuvés et quitus a été donné aux membres du Comité pour leur gestion.

Questions diverses - Un membre présent demande qu'un appel de cotisation soit envoyé au début de chaque année. Afin d'éviter des frais supplémentaires, une convocation pour l'Assemblée Générale étant adressée à chaque membre, il suffit que chacun de nous considère cette convocation comme un appel de cotisation et que celui qui ne peut assister à l'Assemblée se précipite à la poste pour expédier son mandat à l'Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs à Cheval à Sedan - C. C. P. 415-94 - Chalons-sur-Marne.

--oo0--

LA VITALITE d'une Amicale dépend du nombre de ses Membres payant régulièrement leur cotisation et assistant à ses réunions.

En 1964 et au début de 1965, l'Amicale a été durement endeuillée par la perte :

- Le 11 Novembre 1964, de l'Adjudant-Chef RICHEPIN :

RICHEPIN, un vieux de la vieille, de la guerre 14-18, est né en 1890, il appartenait donc à la classe IO.

Il s'engage pour 4 ans au 40ème Régiment d'Artillerie, le 13 Novembre 1909; il est nommé Brigadier le 21 Avril 1912. A l'achèvement de son contrat, il rengage au 3ème Chasseurs d'Afrique, puis au 5ème Régiment de Spahis stationné en Algérie. Il rentre en France le 27 Octobre 1915, est affecté au front, d'abord au 2II Territorial, puis au 2ème Hussards, le 8 Décembre 1916. Nommé Maréchal des Logis dès le 9 Décembre. Au dépôt du 4 Mai 1917 au 10 Juin de la même année, il est dirigé sur le 91ème Régiment d'Infanterie où il remplit les fonctions d'adjoint d'un chef de bataillon jusqu'à la fin des hostilités et au moment où, le 13 Août 1920, il rengage au 12ème Chasseurs. Il accèdera dans cette unité aux grades de Maréchal des Logis Chef puis d'Adjudant.

Le 13 Novembre 1927, il fait valoir ses droits à la retraite après quinze ans de service, non sans avoir obtenu la Médaille Militaire et une citation à l'ordre du 91ème Régiment d'Infanterie avec le motif suivant :

"Sous-officier de liaison; s'est toujours acquitté au mieux des missions difficiles qui lui étaient confiées, avec zèle et dévouement. Au front depuis le début de la campagne".

Retiré aux environs et à Sedan, a été un fidèle de l'Amicale. Tous ceux qui l'ont connu, soit au Régiment, soit à notre Association, en garderont le souvenir d'un très excellent camarade et ami.

- Le 26 Décembre 1964, décédait notre vieil ami, René SCHEWE, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 52 ans.

René SCHEWE est né le 17 Juin 1911 à Vivier-au-Court. Il accomplit son service au 12ème Chasseurs. En raison de ses aptitudes et connaissance en moteurs, il est versé à l'E.H.R., au service auto et entre en campagne dans cet emploi. Il est fait prisonnier avec le Régiment mais ne tarde pas à s'évader. Revenu dans les Ardennes, il entre dans la Résistance, assurant la transmission par radio de renseignements aux alliés et participant à une filière d'évasion d'aviateurs anglais et américains, qui lui valent de la part des armées françaises, anglaises et américaines de nombreux témoignages de reconnaissance. Au lendemain de la guerre il est vice-président sur le plan départemental et président sur le plan local de l'Association de l'U.A.F.F.I. Très travailleur et dynamique, il crée et fait prospérer une affaire de transport bien connue à Sedan. Sa nature généreuse l'incite en Novembre 1956 à transporter à ses frais les dons collectés à Sedan au bénéfice des Hongrois et, ému par le spectacle lamentable de tous les réfugiés à la frontière autrichienne, il les aide de son mieux.

Ce trop bref résumé nous montre cependant ce que SCHEWE était : sous un aspect rude et brusque, un coeur fait d'énergie, de dévouement et de patriotisme.

C'était un fidèle de notre Association et nous avons cruellement ressenti son départ si prématuré.

- Le 8 Janvier 1965, décédait, à l'âge de 55 ans, Pierre PITEL.

Natif de Resenlieu (Orne), il s'engage volontairement le 1er Février 1929, pour 3 ans, au titre du 1er Régiment de Chasseurs d'Afrique. Il rengage pour un an, le 1er Février 1932, au titre du 12ème Régiment de Chasseurs à Cheval, qu'il rejoint le 5 Février 1932.

Passé dans la disponibilité le 31 Janvier 1933, il est rappelé à l'activité le 27 Août 1939 et incorporé à la 6ème Compagnie du 21ème Régiment de Travailleurs.

Le 28 Octobre 1939, il a été dirigé sur le Dépôt démobilisateur de Stenay.

Alors que Pierre PITEL avait cinq ans, son père est "mort pour la France" le 28 Février 1915 dans les combats de Perthes-les-Hurlus (Marne).

Pierre PITEL était, lui aussi, un fidèle de notre Amicale et nous ne l'oublierons pas.

- Le 17 Juin 1965, décédait, à l'âge de 66 ans, Louis CRESSON.

ROSSEEL.

Nous regrettons de ne pouvoir retracer, sur ce bulletin, la vie militaire de nos camarades CRESSON et ROSSEEL, que tous ont bien connus. Nous le ferons sur le prochain numéro.

Aux familles de RICHEPIN, SCHEWE, PITEL, CRESSON et ROSSEEL, l'Amicale renouvelle ses sentiments de profonde condoléance.

Un nouveau décès vient d'endeuiller l'Amicale des Anciens du 12ème Chasseurs; il s'agit de celui du Colonel LESNE, survécu le 21 Juin 1965, à l'âge de 84 ans. Ce n'est pas sans émotion que nous évoquons l'époque où nous étions sous ses ordres de 1938 au 12 Juin 1940. Nous conservons dans nos coeurs le souvenir d'un chef d'une haute valeur morale et de belles qualités militaires. Chacun d'entre nous l'avait en grande estime et le respectait.

En 1906, il est élève officier à l'Ecole de Cavalerie de Saumur, il en sort sous-lieutenant et est affecté au 6ème Régiment de Hussards. En 1909, il est nommé Lieutenant au même régiment et part en campagne avec lui en 1914. En 1915, il passe au 69ème Régiment d'Infanterie avec le grade de Capitaine. En 1918, après l'armistice, il est affecté au 8ème Hussards avec le grade de Chef d'Escadrons, puis passe successivement au 26ème Dragons à Dijon et, en 1925, au

13ème Régiment de Chasseurs à Chambéry. En 1929, il est affecté à l'Etat-Major de la 18ème Région à Bordeaux. Le 25 Juin 1930, il est nommé Lieutenant-Colonel et prend le Commandement du 2ème Régiment de Chasseurs d'Afrique à Mascara, en Algérie. En 1936, il passe au grade de Colonel et, en Janvier 1938, il prend le commandement du 12ème Chasseurs. Il est fait prisonnier avec son régiment le 12 Mai 1940.

Sa conduite pendant les deux guerres de 1914 et de 1940 lui vaut la Croix de Guerre avec palme, la Croix de la Légion d'Honneur et quatre citations à l'ordre de l'Armée, deux à l'ordre du Corps d'Armée, deux à l'ordre du Corps d'Armée, deux à l'ordre de la Division.

En raison de la place réduite dont nous disposons, nous ne mentionnerions que les citations à l'ordre de l'Armée :

- 28 Septembre 1915 - Au Capitaine LESNE du 69ème Régiment d'Infanterie - "Officier d'un entrain et d'un courage remarquable - Le 25 Septembre 1915, dans un élan admirable, s'est précipité avec 10 hommes sur trois batteries qui amenaient leurs avant-trains. Grâce à son coup d'oeil et à sa décision, a détruit les attelages et fait prisonniers une partie des servants. A été blessé en s'élançant à l'assaut d'une tranchée allemande".

- 24 Juin 1918 - au Capitaine Adj<sup>t</sup>. major LESNE du 69ème Régiment d'Infanterie - "Au cours des combats des 10 et 11 Juin 1918, a assuré personnellement la liaison entre un Bataillon et les unités voisines appartenant à des Divisions différentes, occupant deux points d'appui violemment attaqués par l'ennemi. A contribué puissamment au succès de ces deux jours".

- 15 Octobre 1918 - au Capitaine LESNE commandant le 2ème Bataillon du 69ème Régiment d'Infanterie - "Véritable entraîneur d'hommes. Officier qui, une fois de plus, à la tête d'un bataillon, aux affaires de Septembre 1918, a fait preuve d'un entrain et d'un allant extraordinaires, communiquant à ses hommes son ardeur et sa foi dans le succès et les faisant triompher par son exemple, quoique à effectifs très réduits, des résistances nombreuses et importantes que l'ennemi avait accumulées sur un terrain puissamment organisé et défendu".

- 27 Mai 1940 - Au Colonel LESNE commandant le 12ème Régiment de Chasseurs - "Chef de corps d'un grand sang-froid et d'un grand courage, payant de sa personne au combat, a su, du 10 au 16 Mai, obtenir de son Régiment, des efforts soutenus et considérables"

A Madame LESNE nous adressons nos sentiments de condoléance les plus attristés et l'assurance de la fidélité de notre souvenir envers notre Colonel.

Le 12ème Régiment de Chasseurs a également été très éprouvé par la perte de deux des siens.

Le Lieutenant de MAUPEOU, qui a trouvé la mort en se baignant dans l'étang de Douzy, le 17 Juillet 1964, et le Lieutenant GUIMBEAU, décédé brusquement, le 15 Février 1965, alors que rien ne permettait de prévoir une fin aussi inattendue.

## LE QUARTIER FABERT

- - - - -

Dans l'Ardennais du 12 Février 1965 paraissait un article sur les origines du Quartier Fabert "première caserne de France construite au XVIIème siècle". Nous le reproduisons ici, estimant qu'il intéressera tous les membres de l'Amicale :

"Le grand bâtiment qui s'élève en bordure de la rue Wuidet-Bizot, face au foubourg du Ménil, s'appelait jadis Caserne du Ménil, dite du Petit Quartier. Elle fut construite de 1691 à 1694 par Vauban venu à Sedan pour effectuer certains travaux de fortification. Ce fut la première caserne bâtie en France.

"Les Sedanais astreints à loger la troupe chez eux, selon l'usage du temps, avaient préféré la payer de leurs deniers.

"Destinée primitivement à l'infanterie, elle fut transformée en 1883-84 pour recevoir un régiment de cavalerie, par la construction de l'ensemble des écuries et manèges.

"Quant au Quartier Macdonald, ancien Grand Quartier ou Quartier de Torcy, la première pierre en fut posée en 1770".

---oo0oo---

## LE FORT de la FERTE

- - - - -

Il y a vingt-cinq ans, tombait sous les coups de l'ennemi le Fort de la Ferté, exactement le 19 Mai 1945.

Le fort de la Ferté était le dernier ouvrage de la ligne Maginot vert l'ouest, avant la ligne des casemates légères qui bordaient la rive sud de la Chiers, puis de la Meuse, et que nous avons vu construire pendant les années qui précédèrent la dernière guerre. Quoique moins important que les autres ouvrages, il constitue néanmoins un puissant point d'appui pour les troupes d'intervalle.

Il se composait de deux blocs distants de 200 mètres l'un de l'autre.

Le bloc n° 1 comportait une chambre de tir à deux créneaux pour jumelage d'une mitrailleuse Reibel et d'un canon de 47, puis deux cloches pour l'observation ou pour le tir d'un fusil mitrailleur, deux autres cloches pour canon de 25 et mitrailleuses Reibel.

Ce bloc assurait le flanquement des réseaux de fil de fer et de rails partant de l'ouvrage du Chénois, à l'est, venant englober le Fort, les villages de la Ferté et de Villy.

Le bloc n° II comportait une cloche observatoire d'artillerie, une cloche pour guetteur, une pour canon de 25 et mitrailleuse Reibel et une tourelle d'éclipse pour deux armes mixtes. Ce bloc assurait la défense vers l'Ouest.



L'armement devait être complété par des mortiers de 50 m/m. engins à tir courbe, très nécessaires pour battre les angles morts très prononcés aux abords du fort; mais les supports de ces mortiers ne furent jamais livrés.

Enfin, deux casemates, indépendantes du fort, situées de part et d'autre de celui-ci et armées chacune d'un canon de 75, complétaient la puissance de flanquement.

Le 10 Mai 1940, la garnison sous les ordres du Lieutenant BOURGUIGNON, se composait de deux officiers, d'un Médecin auxiliaire, de quinze sous-officiers, de soixante-neuf fantassins, tous du 155ème R.I.F., auxquels il y a lieu d'ajouter vingt sapeurs et observateurs d'artillerie; au total, cent sept hommes dont aucun ne reviendra.

Les abords du fort étaient occupés, vers l'Est, par des éléments du 155 R.I. et, vers l'Ouest, par un bataillon du 23 R.I.C. dont la 1ère Compagnie, sous les ordres du Lieutenant LAURENT, tenait le village de Villy et qui s'y illustra par une défense des plus remarquables.

Une artillerie puissante, composée par sept groupes, appartenant à l'artillerie de forteresse, au Corps d'Armée et aux Divisions du secteur, appuyait cet ensemble.

Ainsi se présente, trop brièvement résumé, le dispositif dans le secteur du Fort de la Ferté au moment où va se déclancher l'offensive allemande et où notre 5ème D.L.C., dont le 12ème Chasseurs marche au devant de l'ennemi en Belgique, les 10, 11 et 12 Mai.

Le 12 Mai, toute la cavalerie, après avoir effectué l'action retardatrice prescrite par le Commandement, repasse la ligne fortifiée sans avoir jamais perdu le contact de l'ennemi et après des combats parfois meurtriers.

Le 13 Mai, le Général GUDERIAN et ses chars, bousculent nos lignes à Sedan.

Les 13 et 14 Mai, les observateurs du secteur de la Ferté voient l'ennemi commencer à border la rive droite de la Chiers. Malgré les mauvaises nouvelles du secteur de Sedan, le moral reste bon et rien ne laissait prévoir les ordres parvenus le soir du 14 Mai aux troupes d'intervalle d'avoir à se reporter sans combat sur la bretelle de la Ferté à Inor, à partir de minuit.

Dès le 15 Mai, l'ennemi traverse la Chiers et progresse en direction de la Meuse d'Inor, il occupe cette localité sans rencontrer de résistance.

Les 16 et 17 Mai, des combats très sévères se livrent dans les bois d'Inor et de Neudan. Ils ont pour résultats de livrer aux Allemands, Malandry, les côtes 226 et 311 situées au Sud de l'ouvrage de la Ferté et l'évacuation des deux casemates d'artillerie.

A l'aube du 18 tout contact est perdu avec le fort, le point d'appui de Villy tenu par une Compagnie du 23 colonial et quelques noyaux de combattants entre la Ferté et la cote 311 du 136ème R.I.F., du 23 R.I.C. et du 15ème R.T.A. restés sur place.

Toutes les contre-attaques françaises pour reprendre les côtes 311 et 226 et le contact avec le fort sont restées infructueuses.

L'agonie de la Ferté va commencer. Examinons tout d'abord l'action directe de l'ennemi sur le fort.

C'est la 71ème Division d'Infanterie du 7ème C.A. allemand qui prend à sa charge la prise de l'ouvrage. Pour ce faire, elle est appuyée par une artillerie puissante : 6 groupes de 105 m/m., 3 groupes de 100 m/m, 1 groupe de 150 m/m., 3 groupes de 210 m/m, plus 6 pièces de 88 m/m antiaérienne, mais que les Allemands utilisent aussi bien contre des objectifs à terre.

Le 17 Mai, nous l'avons déjà vu, à 21 h 30, l'ennemi s'empare de la cote 311.

Durant cette journée, la Ferté ne subit que des tirs très intermittents de 150. A 20 heures, les motiers de 210 entrent en action et commencent à déchiquter les défenses accessoires de la superstructure.

Le 18 au matin, si la Cote 311 n'est plus aux mains des Français, le village de Villy tient toujours. Or, l'ennemi estime qu'il est impossible d'attaquer la Ferté autrement qu'en partant des lisières de Villy. Cette localité, défendue par la 1ère Compagnie du 23ème colonial et une section du 155ème R.I.F., le tout sous le commandement du Lieutenant LAURENT, oppose aux assaillants une résistance farouche et ne succombe qu'à 15 h 45.

Le commandement français, prenant conscience au cours de cette journée, du danger qui menace la Ferté, monte une contre-attaque avec pour objectifs la côte 311 et le nettoyage des abords du fort. Mais, cette opération va échouer et les quelques centaines de mètres qui avaient été reconquis dans la nuit du 18 au 19 furent reperdus, de sorte qu'à 7 heures du matin la situation est redevenue ce qu'elle était la veille.

Par suite d'un renseignement erroné, établissant que les Français ont atteint le fort, l'ordre est donné à l'artillerie de cesser tout tir sur la superstructure. En conséquence, les sapeurs allemands ont toute liberté pour opérer leur travail de destruction.

Ce même 18 Juin, en effet, à 18 h 10, des lisières sud de Villy débouchent, après une préparation d'artillerie de une heure, deux compagnies d'infanterie et une compagnie de sapeurs du génie allemandes marchant en direction du fort.

Déjà d'autres petits détachements ennemis, partant de la cote 226, les y ont précédées.

Les sapeurs arrivent aux réseaux encerclant le bloc II déjà très abîmés par les divers tirs d'artillerie qui ont également provoqué de nombreux trous d'obus, qui permettent l'acheminement des attaquants vers une des cloches du bloc II. Une charge de 3 kilos d'explosif au bout de perches de 4 mètres est poussée au contact de cette cloche. L'explosion y dégage une embrasure qui permet le jet de grenades et de pots fumigènes à l'intérieur.

La tourelle à eclipse semble bloquée en position de tir, les bouches des canons tournées vers l'arrière; les assaillants s'en approchent donc facilement, réussissent, grâce à une charge de 40 kgs. d'explosif, à la faire vaciller et à produire une ouverture par laquelle seront jetés explosifs, grenades et pots fumigènes.

La cloche de guetteur et la cloche observatoire, déjà très abîmées par les bombardements successifs, sont à leur tour rendues inutilisables.

A 19 h 15, le bloc II est entièrement neutralisé.

Après une préparation d'artillerie sur le bloc I, la progression reprend et cette partie du fort sera neutralisée par les mêmes procédés.

L'oeuvre de destruction est achevée par la démolition de la grille et de la porte blindée à l'entrée, puis de la plaque de protection de la bouche d'aération.

Le jour se lève tandis que d'épaisses fumées sortent de chacune des ouvertures des deux blocs donnant la mesure du travail d'asphyxie qui se produit sous les voutes de la Ferté.

Pendant ces tragiques journées des 16, 17, 18 et 19 Mai, que se passe-t-il à l'intérieur du fort ?

Le 16 Mai, le Lieutenant BOURGUIGNON ordonne à tous ses hommes d'occuper leurs postes de combat. Dans l'après-midi le bloc II a tiré ses premiers projectiles jusqu'à 21 heures.

La nuit eut été calme si la garnison de la casemate de 75, située au sud de l'ouvrage, ne s'était pas constamment crue menacée par une infiltration ennemie.

Le 17, la matinée se passe à observer les bombardements ennemis sur Villy et ses tentatives de s'en emparer.

Mais, à partir de 16 heures, le redoublement des bombardements et le démarrage de l'attaque ennemis sur la côte 311 ramènent l'inquiétude chez les artilleurs des deux casemates d'artillerie qu'ils évacueront à la tombée de la nuit.

A la fin de cette journée du 17, le fort reçoit les premiers tirs de 210 qui ouvrent de larges brèches dans le réseau de barbelés.

Pendant la nuit, le Lieutenant BOURGUIGNON, que son isolement inquiète à juste titre, demande plusieurs tirs amis sur son ouvrage. Il estime, en effet, une attaque de plus en plus probable; mais rien ne se produit cette nuit-là.

Le 18 Mai, à 10 h 30, de nouveaux obus de 210 sur le fort et sur Villy. Les observateurs voient cette localité écrasée sous les obus et assistent à sa chute à 15 h 45.

Pendant que se déroulent les combats pour Villy, le Lieutenant BOURGUIGNON, sur la foi des renseignements donnés par ses guetteurs, demande un tir ami sur le bloc II. L'artillerie envoie des rafales d'obus de 155 dont la force des explosions ébranle les nerfs des occupants surmenés par plus de 48 heures de veille.

A 14 heures, des pièces allemandes de 28 m/m, en place près du village de Fromy, envoient des obus qui n'ont pas grand effet. Leur tir cesse après avoir été réduites par l'artillerie de l'ouvrage du Chesnois.

A 17 heures, c'est la formidable préparation d'artillerie ennemie qui annonce l'attaque sur la Ferté.

A 18 heures, le Lieutenant BOURGUIGNON rend compte que la cloche de guetteurs du bloc II a reçu un coup de plein fouet, tuant le sergent COURANT et le soldat KOESTER, premières victimes de la garnison du fort. C'est au tour de la tourelle d'être touchée, elle est coincée et ne peut dorénavant ni tourner, ni s'éclipser.

Peu de temps après, par les créneaux de la cloche détériorée, des explosifs sont lancés à l'intérieur du bloc. La tourelle à éclipse se soulève et retombe de biais, ses deux armes sont hors d'usage. C'est ensuite la cloche observatoire qui est détruite.

Par les ouvertures produites après ces destructions successives, l'ennemi fait pleuvoir à l'intérieur du bloc II, explosifs, grenades et pots fumigènes, qui le remplissent d'une fumée opaque. Le feu se propage, l'air devient irrespirable. Déjà l'oxyde de carbone pénètre au plus profond de l'ouvrage. Tous les hommes ont mis leurs masques.

L'espoir renaît cependant quand la casemate de Margut exécute un tir sur le bloc I et surtout lorsque le Chef d'Etat-major de la 3ème Division Coloniale annonce au Lieutenant BOURGUIGNON l'imminence de la contre-attaque française.

Cette confiance en l'avenir est de courte durée, car vers minuit le fracas de nouvelles explosions annoncent l'attaque du bloc I. Et le processus de destruction du bloc II va se reproduire; les cloches, sauf une, seront mises hors d'usage avant une heure du matin.

Explosifs et grenades pleuvent dans le bloc; les planchers, les cloisons et les canalisations de ventilation sont arrachés.

A 1 h.30, les hommes doivent se réfugier dans la galerie souterraine. Il y a là toute la garnison, plus des réfugiés d'autres unités. Les explosions ne cessent pas dans le bloc I. Le souffle détruit tout et projette sur le sol les hommes massés au bas des degrés. Chaque fois des rafales de fumées toxiques tourbillonnent, tandis que le fracas déchire les tympans.

3 heures - Le Lieutenant BOURGUIGNON alerte le Chesnois. La situation est désespérée. Les hommes sont épuisés et succombent à l'asphyxie. Il n'est plus de salut que dans l'évacuation. L'autorise-t-on à quitter cet enfer ?

3 heures 10 - Le Capitaine AUBERT, Commandant de l'ouvrage du Chesnois, presse l'Etat-major de la 3ème D.I.C. Il mendie pour son camarade l'autorisation d'évacuer.

3 heures 30 - Le Lieutenant BOURGUIGNON obtient à l'appareil le Général Commandant la 3ème D.I.C. Il est pressant; toutefois, il ne dissimule pas que la chambre de tir du bloc I, celle qui flanque en direction de Margut, n'a pas encore subi d'avaries. Mais, il est maintenant impossible de pénétrer dans cette chambre de tir. La réponse vient brutale : "Votre consigne n'a pas changé".

Dix minutes plus tard, le Chef d'Etat-major apporte une demi-rectification : le Général réserve sa décision tant que la chambre de tir reste intacte.

A partir de ce moment, il n'y a plus que des bouts de phrases échangés entre des hommes qui étouffent et d'autres hommes qui saisissent mal la situation.

Le Lieutenant BOURGUIGNON peut encore parler au Colonel Commandant l'infanterie de la 3ème D.I.C. :

- Que dois-je faire ? Nous sommes à bout.
- Avez-vous encore des armes en état de tirer et des munitions ?
- Oui.
- Alors, je n'ai pas besoin de vous indiquer votre devoir.
- Bien, j'ai compris.

On ne répète pas de telles choses à un Officier comme BOURGUIGNON. Il ne lui reste plus qu'à mourir dans un suprême réflexe de combat.

A 5 heures 10 un sous-officier annonce que le lieutenant va tenter de regagner le bloc II.

Vingt minutes passent. L'Adjudant prend l'appareil. Dans une série de quintes de toux, il prononce difficilement : "Je vais rejoindre le lieutenant qui essaie de remonter par le bloc II". Ce sont les derniers mots perçus au téléphone. Cependant, aux premières lueurs de l'aube, une rafale a été tirée sur les fantassins allemands. Puis c'est le silence définitif.

Les Morts ont gardé le secret de leur agonie.

--ooOoo--

### TRISTE MÉSADVENTURE

Certains d'entre nous ont pu lire dans la presse, sans faire de rapprochement quant au nom, la déplorable mésaventure survenue au cours de l'été 1964, à notre camarade MIRGAUT Hermand, d'Angecourt.

Nous vous donnons ci-dessous le récit paru dans les journaux, sous le titre "Une maison de deux étages s'écroule à Remilly-Aillicourt. Pas de blessés, mais plusieurs millions d'A.F. de dégâts.

"Un drame rapide qui, heureusement, n'a pas fait de victime, s'est déroulé hier matin dans la petite commune de Remilly-Aillicourt.

"Un habitant d'Angecourt, M. Mirgaut, avait acheté, voici deux ans, une maison à Remilly, qu'il fit restaurer, et où il devait emménager prochainement.

"Mais hier, vers 9 h 30, la maison s'écroula dans un fracas épouvantable. Quelques instants avant le drame, un parent de M. Mirgaut se trouvait encore dans la demeure. Rien n'a pu être préservé et tous les meubles, ainsi que la vaisselle, qui se trouvaient à l'intérieur, ont été détruits.

"Différentes hypothèses ont été émises sur les causes de cet éboulement".

Nous en sommes profondément attristés, sachant que MIRGAUT avait placé toutes ses économies dans l'achat et la restauration de cette maison.

--ooOoo--

- NOTRE CARNET DE FAMILLE -

-----

N A I S S A N C E S - Le 24 Mai 1964, de Jean-Yves GREGOIRE, petit-fils de notre camarade Maurice GREGOIRE, Bd. Gambetta à Sedan.

Nous avons également appris la naissance d'un 8ème enfant au foyer des époux GRANCHER, à Remilly-Aillicourt.

Tous nos compliments et nos souhaits de prospérité.

M A R I A G E S -

- le 1er Juin 1964, en l'Eglise Sainte-Cécile de Boulogne-sur-Seine, de Mademoiselle Agnès GROSDIDIER, fille de notre camarade, avec Monsieur Raymond ANASTASSION.

- Le 20 Avril 1965, en l'Eglise Saint-Etienne du Fond-de-Givonne à Sedan, de Mademoiselle Françoise HAAS avec Monsieur Alain GUICHAOUA, fils de notre sympathique membre du Comité.

- Le 24 Avril 1965, le Lieutenant JOUSLIN de NORAY, fils du Colonel de NORAY, ancien Lieutenant du 12ème Chasseurs, a épousé Mademoiselle F. AMEIL, fille du Général AMEIL.

D E C E S - Le 22 Novembre 1963, de Gaston NEVEUX (ancien de l'E.H.R.) Les obsèques ont eu lieu à la Chapelle de l'Hopital de Sedan, le 25 Novembre et l'inhumation au cimetière de Bazeilles. Nous renouvelons à la famille de NEVEUX nos sincères condoléances.

Nous avons appris, incidemment, le décès, à Haybes-sur-Meuse, de GUIGNARD, ancien sous-officier du 3ème escadron. Nous regrettons de ne pas avoir plus de renseignements à vous communiquer à ce sujet.

P R O M O T I O N - Le 14 Juillet 1963, au cours de la Prise d'Armes, notre ami, BIEQUE René, a été promu Chevalier de la Légion d'Honneur.

Nos plus sincères félicitations.

V O E U X - Au début de chaque année, nous avons le plaisir de recevoir les voeux de notre ami Jean COSSE (B.P. N° 63 à Ouagadougou (Hte-Volta) à transmettre à tous les membres de l'Amicale, ce dont nous nous chargeons avec plaisir.

---00000---

Nous vous rappelons que nous ne pouvons vous communiquer que les événements heureux ou malheureux qui sont portés à notre connaissance. A ce sujet, nous vous prions de nous faire part des événements de famille susceptibles d'intéresser l'Amicale.

M E R C I.